

ANNEXE DU REGLEMENT PARTICULIER DE LA COURSE OCCASIONNELLE DU 25 SEPTEMBRE 2016 A SAINT PIERRE

1) Liste du comité organisateur

Yashine GHANTY (Président KCB)	0692 214647
Thierry DEGERUS (Président de ligue karting)	0692 652396
Jean Louis CASTANIER (Association A3A)	0692 246250
Stéphanie de LAUNAY (membre KCB)	0692 886315

2) Liste des officiels

Patrick AGATE	Licence n° 19014
Pascal PARIS	Licence n° 17498
Christian ALABNY	Licence n° 13792

3) Commissaires techniques

Alain HOARAU	Licence n° 13451
Dhalled DJOUNAID	Licence n° 156199
Daniel MAILLOT	Licence n° 13744

4) Commissaire de piste

Jean Marc FAUFRON	Licence n° 137560
Daniella FOLIO	Licence n° 246463
Ahamada IZACHY	Licence n° 152217
Johan GRONDIN	Licence n° 239057
Michael NIMPHORT	Licence n° 231531
Richard LAKERMANCE	Licence n° 245249
Jacqueline ALAMELOU	Licence n° 239064
Nelson PALMA	Licence n° 239062

5) Chronométrage

David CONVERT	Licence n° 173667
---------------	-------------------

6) Médecin

Dr François TIXIER	0692 311665
--------------------	-------------

7) Prix engagement

L'engagement est fixé à 100 € pour toutes les catégories.

La participation pour la démonstration des MINI KART ET MINIME/CADET est fixé à 30 €

8) EXTINCTEUR

Chaque équipage doit être équipé d'un extincteur sous sa tente.

9) Revêtement sol

Chaque équipage doit installer sous sa tente une bâche de sol ignifugée.

10) Classement

Les chronos déterminent l'ordre de départ des qualifications 1 & 2

Le classement de la 1^{ère} finale détermine l'ordre de départ de la final 2

Le classement final est déterminé par le cumul des points de la finale 1 et la finale 2.